

## GRAND LYCEE FRANCO-LIBANAIS

### Cahier des Charges pour les Activités Périscolaires et les activités pendant les vacances scolaires

#### **Adresse :**

Rue Beni ASSAF – B.P. 165 636 – Achrafieh – Beyrouth – Tél : 01- 420 700

Nombre d'élèves : 2 607

- Maternelle : 349 élèves
- Élémentaire : 804 élèves
- Collège : 797 élèves
- Lycée : 657 élèves

#### **1. Objet du Cahier des Charges**

Ce cahier des charges définit les attentes concernant la mise en place et la gestion des activités périscolaires dans le Grand Lycée Franco-Libanais (GLFL) ainsi que les activités pendant les vacances scolaires. Le prestataire retenu sera responsable de l'organisation des activités, de la facturation aux familles et de la communication avec les parents.

#### **2. Description des Besoins**

Le GLFL souhaite proposer aux élèves des activités périscolaires variées et de qualité, contribuant à leur épanouissement personnel, leur développement physique, intellectuel et culturel. Le contenu de ces activités devra être en corrélation avec le projet pédagogique de l'établissement et ne devra en aucun cas contrevenir à ces valeurs.

L'offre proposée devra contenir un descriptif détaillé des activités proposées qui sera soumis à notre validation pédagogique.

Le prestataire devra assurer la gestion complète des activités périscolaires, notamment :

- La planification des activités (sportives, artistiques, éducatives, etc.).
- Le recrutement et la gestion des moniteurs et intervenants
  - Frais de déplacement selon la loi Libanaise
  - Frais d'assurance
  - Rémunération des moniteurs et des intervenants pendant les vacances scolaires (infirmière, dame de service,...)

#### **3. Obligations du Prestataire**

##### **3.1. Organisation des Activités**

Le prestataire devra :

- Proposer une variété d'activités adaptées aux différents âges des enfants (de la maternelle au Lycée).
- Un calendrier trimestriel des activités (3 phases d'inscription dans l'année)
- Assurer la sécurité des enfants pendant les activités
- Respecter les normes sanitaires et sécuritaires en vigueur dans l'établissement

##### **3.2. Gestion Administrative et Facturation**

Le prestataire devra exposer de manière détaillée les modalités de partenariat financier qu'il compte proposer. Ces développements seront un critère important d'appréciation de la candidature.

#### **4. Durée et Modalités du Contrat**

La durée et les modalités du contrat seront définies après la signature.

##### **4.1. Périodes d'Activité**

Les activités périscolaires auront lieu aussi bien pendant les périodes scolaires que durant certaines vacances, à savoir : une semaine en octobre, une semaine en février (vacances de neige) et deux semaines au printemps autour de Pâques. Un calendrier détaillé sera communiqué en début d'année scolaire.

Les horaires seront les suivants durant la période scolaire:

- Maternelle/Primaire de 13h30 à 16h30
- Collège/Lycée de 15h30 à 17h30

Les horaires durant les vacances scolaires sont à la libre appréciation du prestataire

#### **5. Critères de Sélection du Prestataire**

Le prestataire sera sélectionné sur la base des critères suivants :

- Expérience dans la gestion d'activités périscolaires.
- Moyens humains mis à disposition pour les activités
- Qualification des personnels
- Production de Licences avec une lettre de candidature par la personne habilitée à représenter la société
- Justificatif de la capacité financière (Chiffre d'affaires et résultat des trois dernières années d'exploitation).
- Son certificat d'enregistrement auprès du registre du commerce
- Son certificat d'enregistrement auprès du Ministère des finances et de la TVA
- La police d'assurance Responsabilité civile couvrant les activités sportives
- La police d'assurance accidents du travail de son personnel et des élèves inscrits
- La déclaration auprès de la CNSS
- Le permis de travail pour les intervenants étrangers
- L'habilitation pour les maîtres-nageurs sauveteurs

**A noter** : le respect des règles de droit du travail et la déontologie dans ce domaine seront un critère important d'évaluation de l'offre